



PREMIER TRIMESTRE DE 2011 COMMUNIQUÉ PORTANT SUR LES RÉSULTATS

LA BANQUE ROYALE DU CANADA DÉCLARE DES RÉSULTATS RECORDS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 2011

Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le trimestre terminé le 31 janvier 2011 et les notes les accompagnant dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2011 et notre information financière complémentaire sont disponibles sur notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

TORONTO, le 3 mars 2011 – La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) a annoncé un bénéfice net record de 1 839 millions de dollars pour le premier trimestre terminé le 31 janvier 2011, soit un résultat en hausse de 342 millions, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent, et de 718 millions, ou 64 %, par rapport au dernier trimestre. Le bénéfice dégagé tient aux résultats records enregistrés dans les secteurs Services bancaires canadiens, Marchés des Capitaux et Gestion de patrimoine.

« RBC a commencé l'exercice de façon exceptionnelle et dégagé un bénéfice record de 1,84 milliard de dollars au premier trimestre de 2011. Nous avons accru nos bénéfices dans l'ensemble de nos secteurs d'exploitation, ce qui témoigne de la solidité et de la diversification de nos activités, ainsi que de notre capacité de générer un bénéfice », a déclaré M. Gordon M. Nixon, président et chef de la direction de RBC. « En 2011, nous comptons accroître notre position de chef de file au Canada de même que nos activités à l'échelle mondiale, en nous concentrant sur les besoins de nos clients et en tirant parti de la reprise économique à l'échelle mondiale. »

Premier trimestre de 2011 par rapport au premier trimestre de 2010

- Bénéfice net de 1 839 millions de dollars (en hausse de 23 % par rapport à 1 497 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,24 \$ (en hausse de 0,24 \$ par rapport à 1,00 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 20,3 % (en hausse par rapport à 17,5 %)
- Ratio du capital de première catégorie de 13,2 %

Premier trimestre de 2011 par rapport au quatrième trimestre de 2010

- Bénéfice net de 1 839 millions de dollars (en hausse de 64 % par rapport à 1 121 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,24 \$ (en hausse de 0,50 \$ par rapport à 0,74 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 20,3 % (en hausse par rapport à 12,3 %)

Premier trimestre de 2011 par rapport au quatrième trimestre de 2010, en excluant la perte liée à Liberty Life⁽¹⁾

- Bénéfice net de 1 839 millions de dollars (en hausse de 49 % par rapport à 1 237 millions)
- Bénéfice dilué par action de 1,24 \$ (en hausse de 0,42 \$ par rapport à 0,82 \$)
- Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de 20,3 % (en hausse par rapport à 13,7 %)

Le bénéfice net du secteur **Services bancaires canadiens** s'est élevé à 882 millions de dollars, en hausse de 105 millions, ou 14 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat reflète la forte croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité et la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances, facteurs neutralisés en partie par la hausse des coûts liés à l'effectif, y compris les charges de retraite. Comparativement au dernier trimestre, le bénéfice net a progressé de 117 millions de dollars, ou 15 %, en raison de la croissance des volumes dans tous les secteurs d'activité, de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances et de la baisse des coûts de marketing.

« Le bénéfice record dégagé par le secteur Services bancaires canadiens reflète notre position de chef de file et notre capacité reconnue à obtenir des résultats supérieurs à ceux du marché. Notre taille et l'envergure de nos activités nous donnent une extraordinaire capacité d'accroître l'efficacité de notre exploitation tout en réinvestissant dans nos activités, de manière à obtenir une croissance de notre chiffre d'affaires », a déclaré M. Nixon.

Le bénéfice net du secteur **Gestion de patrimoine** s'est établi à 221 millions de dollars, soit un résultat en hausse de 2 millions par rapport à l'exercice précédent et de 46 millions par rapport au dernier trimestre, qui tient à l'augmentation de la moyenne des actifs liés aux services tarifés des clients, à l'accroissement des volumes de transactions, ainsi qu'à un ajustement comptable cumulatif favorable de 15 millions (11 millions après impôts) lié à notre passif au titre de la rémunération reportée. Les résultats de l'exercice précédent tenaient compte d'un ajustement comptable favorable de 39 millions de dollars (34 millions après impôts) lié à la conversion de certains titres disponibles à la vente et d'un ajustement favorable visant les impôts de 30 millions.

« Notre croissance continue au Canada et notre présence grandissante aux États-Unis et dans certains autres marchés internationaux nous ont permis de tirer parti de la reprise des marchés des actions à l'échelle mondiale. Grâce à notre leadership mondial en ce qui concerne les services de gestion de patrimoine et d'actifs, nous sommes bien positionnés pour continuer sur notre lancée et poursuivre le développement de nos activités dans ce secteur attrayant », a déclaré M. Nixon.

Le bénéfice net du secteur **Assurances** s'est élevé à 145 millions de dollars, en hausse de 27 millions, ou 23 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat reflète en grande partie la diminution des coûts liés aux sinistres au titre des activités de réassurance et des polices d'assurance invalidité, ainsi que les résultats techniques favorables au chapitre des polices d'assurance vie, facteurs neutralisés en partie par les pertes nettes sur placements comptabilisées ce trimestre. Comparativement au dernier trimestre, le bénéfice net s'est accru de 2 millions de dollars en excluant la perte liée à Liberty Life⁽¹⁾.

« Les activités du secteur Assurances se sont soldées par un autre apport solide à nos sources diversifiées de bénéfices ce trimestre. Nous sommes en mesure d'accroître notre part de marché en raison de l'offre de produits innovateurs, conçus de manière à mieux répondre aux besoins des clients », a souligné M. Nixon.

Le bénéfice net du secteur **Services bancaires internationaux** s'est chiffré à 24 millions de dollars, par rapport à une perte nette de 57 millions à l'exercice précédent. Ce résultat reflète principalement les pertes sur les titres disponibles à la vente comptabilisées à l'exercice précédent et la baisse de la dotation à la provision pour pertes sur créances ce trimestre, attribuable à l'amélioration de la qualité du crédit. Comparativement au dernier trimestre, le bénéfice net a progressé de 181 millions de dollars, en raison principalement de la diminution de la dotation à la provision pour pertes sur créances liée aux services bancaires dans les Antilles et aux États-Unis, de la réduction des pertes sur les biens saisis liés aux services bancaires aux États-Unis, et de la comptabilisation, au trimestre précédent, de pertes sur les titres disponibles à la vente.

« Dans le secteur Services bancaires internationaux, la qualité du crédit liée à nos services bancaires s'est améliorée, et nous avons noté des signes positifs de croissance des activités sous-jacentes. Cependant, la rentabilité soutenue de ce secteur dépend de l'amélioration continue de la qualité du crédit, ainsi que du rythme de la reprise économique aux États-Unis et dans les Antilles », a déclaré M. Nixon.

Le bénéfice net du secteur **Marchés des Capitaux** s'est élevé à 613 millions de dollars, en hausse de 42 millions, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat tient essentiellement à la forte croissance de nos activités de montage, particulièrement les activités de montage de prêts, laquelle découle du plus grand nombre de nouveaux titres émis et de la hausse des honoraires tirés des activités de syndication de prêts. La légère baisse des revenus tirés des activités de négociation tient compte d'un gain de 102 millions de dollars (49 millions après impôts et écritures de compensation) lié à MBIA⁽²⁾.

Comparativement au dernier trimestre, le bénéfice net a progressé de 240 millions de dollars, ou 64 %, en raison de la hausse importante des revenus tirés des activités de négociation et de la forte croissance de nos services de banque d'investissement, principalement aux États-Unis et au Canada, qui découle de l'accroissement des activités de montage et de la hausse des honoraires tirés des activités de syndication de prêts. Nos activités de négociation ont été favorablement touchées par l'accroissement des volumes de transactions des clients et par l'amélioration des écarts, principalement en ce qui concerne les activités de négociation de titres à revenu fixe et de titres de participation vers la fin du trimestre.

« En raison de la diversité de nos activités, le secteur Marchés des Capitaux a dégagé un bénéfice trimestriel record. Nous avons une présence bien établie au Canada, aux États-Unis et dans certains autres marchés mondiaux, et un nombre croissant de mandats nous sont confiés en raison de la reprise des transactions; nous tirons également parti de l'accroissement des activités de négociation. Nous sommes la banque d'investissement la plus diversifiée au Canada et la seule banque d'investissement canadienne ayant véritablement une présence à l'échelle mondiale, et la composition de nos activités nous permet de dégager des bénéfices attrayants au fil du temps », a déclaré M. Nixon.

(1) Les mesures excluant la perte liée à la vente annoncée de Liberty Life Insurance Company (Liberty Life) constituent des mesures hors PCGR. Se reporter à la page 2 du présent communiqué pour de plus amples renseignements et pour un rapprochement.

(2) Comprend le gain au titre du règlement intervenu avec MBIA. Se reporter au rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2011 pour de plus amples renseignements.

Qualité du crédit – Le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances, de 334 millions de dollars, a diminué de 159 millions, ou 32 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement d'une réduction de 151 millions de la dotation aux provisions spécifiques pour pertes sur créances, laquelle reflète essentiellement la baisse des dotations liées à nos portefeuilles de gros aux États-Unis et au Canada ainsi que la réduction des radiations liées à notre portefeuille de prêts sur cartes de crédit au Canada. La dotation à la provision générale a diminué de 8 millions de dollars ce trimestre, et aucune dotation à la provision générale n'a été comptabilisée à l'exercice précédent. Comparativement au dernier trimestre, le total de la dotation à la provision pour pertes sur créances a reculé de 98 millions de dollars, ou 23 %, résultat qui reflète essentiellement la baisse des dotations aux provisions spécifiques liées à nos portefeuilles de gros dans les Antilles, aux États-Unis et au Canada.

Mesures hors PCGR

Compte tenu de la nature et de l'objectif de notre cadre d'information de gestion, nous utilisons et présentons certaines mesures financières hors PCGR qui n'ont aucune définition normalisée en vertu des PCGR. Par conséquent, les montants déclarés et les ratios connexes ne sont pas nécessairement comparables aux mesures analogues présentées par d'autres institutions financières. Selon nous, le fait de ne pas tenir compte de la perte liée à Liberty Life constitue une mesure plus représentative des résultats tirés de l'exploitation courante des activités, qui permettra au lecteur de mieux comprendre le point de vue de la direction en ce qui concerne notre performance. Cette mesure devrait également accroître la comparabilité de notre performance financière pour le trimestre terminé le 31 janvier 2011 par rapport au trimestre terminé le 31 octobre 2010.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et les pourcentages)	Trimestres terminés les	
	31 janvier 2011	31 octobre 2010
Bénéfice net	1 839 \$	1 121 \$
Ajouter : perte liée à Liberty Life	–	116
Bénéfice net excluant la perte liée à Liberty Life	1 839 \$	1 237 \$
Bénéfice dilué par action⁽¹⁾	1,24 \$	0,74 \$
Ajouter : perte liée à Liberty Life	–	0,08
Bénéfice dilué par action excluant la perte liée à Liberty Life⁽¹⁾	1,24 \$	0,82 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires⁽¹⁾	20,3 %	12,3 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires excluant la perte liée à Liberty Life⁽¹⁾	20,3 %	13,7 %

(1) Basé sur les soldes réels avant arrondissement.

MISE EN GARDE AU SUJET DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

À l'occasion, nous faisons des déclarations prospectives verbalement ou par écrit au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et de toute loi canadienne applicable en matière de valeurs mobilières. Nous pouvons faire des déclarations prospectives dans le présent communiqué, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la SEC, dans des rapports aux actionnaires et dans d'autres communications. Les déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations relatives à nos objectifs à moyen terme, à la croissance et à l'efficacité futures de nos activités, à notre vision et à nos objectifs stratégiques, ainsi que les déclarations de notre président et chef de la direction dans le présent communiqué. L'information prospective contenue dans le présent communiqué vise à aider les détenteurs de nos titres et les analystes financiers à comprendre notre situation financière et nos résultats d'exploitation aux dates précisées et pour les périodes terminées à ces dates, ainsi que la croissance et l'efficacité futures de nos activités, notre vision, nos objectifs stratégiques et nos objectifs à moyen terme et pourrait ne pas convenir à d'autres fins. L'utilisation des mots « croire », « s'attendre à », « prévoir », « se proposer », « estimer », « planifier », « projeter », « devoir » et « pouvoir » ainsi que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots ou d'expressions semblables désignent généralement des déclarations prospectives.

De par leur nature même, les déclarations prospectives exigent que nous formulions des hypothèses et elles sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents faisant en sorte qu'il est possible que nos prédictions, prévisions, projections, attentes et conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses soient incorrectes, et que nos objectifs et nos objectifs stratégiques ne se matérialisent pas. Nous avertissons les lecteurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs de risque. Ces facteurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont nous pouvons difficilement prédire les répercussions, comprennent les risques de crédit, de marché, opérationnel, d'illiquidité, de financement et d'autres risques qui sont expliqués à la rubrique Gestion du risque de notre rapport annuel 2010 et de notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2011; la conjoncture commerciale et économique générale et les conditions des marchés financiers au Canada, aux États-Unis et dans certains autres pays où nous exerçons nos activités, y compris l'incidence de la crise de l'endettement qui touche des États souverains en Europe; les modifications apportées aux normes, aux conventions et aux estimations comptables, y compris les modifications à nos estimations concernant les dotations aux provisions, les provisions et les évaluations; l'incidence des modifications des politiques fiscales et monétaires gouvernementales et des autres politiques; les effets de la concurrence dans les marchés où nous exerçons nos activités; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements, y compris les lois fiscales, les modifications et l'interprétation révisée des lignes directrices concernant le capital à risque, des directives en matière de présentation d'information et des lignes directrices des autorités de réglementation concernant les liquidités, ainsi que la loi intitulée Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act et les règlements aux termes de cette loi qui seront édictés; les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire et les actions judiciaires; l'exactitude et l'exhaustivité des informations portant sur nos clients et contreparties; la mise en œuvre fructueuse de nos stratégies; notre capacité de mener à bien et d'intégrer des acquisitions stratégiques et des coentreprises avec succès; les faits nouveaux ainsi que les activités d'intégration touchant nos réseaux de distribution.

Nous avertissons nos lecteurs que la liste susmentionnée de facteurs de risque n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Les investisseurs et autres personnes qui se fient à nos déclarations prospectives pour prendre des décisions ayant trait à la Banque doivent bien tenir compte de ces facteurs et d'autres incertitudes et événements potentiels. Sauf si la loi l'exige, nous ne nous engageons pas à mettre à jour quelque déclaration prospective que ce soit, verbale ou écrite, que nous pouvons faire ou qui peut être faite pour notre compte à l'occasion.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs et sur d'autres facteurs sont fournis à la rubrique Gestion du risque de notre rapport annuel 2010 et de notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2011.

L'information fournie dans les sites Web mentionnés ou pouvant être obtenue par l'intermédiaire de ces sites ne fait pas partie du présent communiqué. Tous les renvois à des sites Web contenus dans le présent communiqué sont inactifs et ne sont indiqués qu'à titre informatif.

ACCÈS AUX DOCUMENTS TRAITANT DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les investisseurs, médias et autres parties intéressées peuvent consulter le présent communiqué trimestriel portant sur les résultats, les diapositives sur nos résultats trimestriels, de l'information financière supplémentaire et notre rapport aux actionnaires du premier trimestre de 2011 en visitant notre site Web, à l'adresse rbc.com/investisseurs.

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels et diffusion Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le jeudi 3 mars 2011 à 7 h 30 (HNE) et comportera une présentation par les dirigeants de RBC de nos résultats pour le premier trimestre. Cette présentation sera suivie d'une période de questions pour les analystes.

Les parties intéressées pourront écouter en direct la conférence téléphonique en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/ir_events_presentations.html ou en composant le 416-340-2217 ou le 1-888-696-5910 et en entrant le code d'accès 1853457, entre 7 h 20 et 7 h 25 (HNE).

Les commentaires de la direction seront affichés sur notre site Web peu après la conférence téléphonique. De plus, il sera possible d'écouter un enregistrement de la conférence dès le 3 mars, et ce, jusqu'au 3 juin 2011, en accédant à l'adresse www.rbc.com/investisseurs/ir_quarterly.html ou en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 et en entrant le code d'accès 6726505.

Renseignements aux médias

Geoff Owen, Relations avec les médias, geoff.owen@rbc.com, 416-974-3558 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto).

Tanis Robinson, directrice principale, Communications financières, tanis.robinson@rbc.com, 416-955-5172 ou 1-888-880-2173 (ligne sans frais à l'extérieur de Toronto).

Renseignements aux investisseurs

Josie Merenda, vice-présidente et chef, Relations avec les investisseurs, josie.merenda@rbc.com, 416-955-7803

Bill Anderson, directeur principal, Relations avec les investisseurs, william.anderson@rbc.com, 416-955-7804

Karen McCarthy, directrice principale, Relations avec les investisseurs, karen.mccarthy@rbc.com, 416-955-7809

APERÇU DE RBC

La Banque Royale du Canada (RY sur TSX et NYSE) et ses filiales exercent leurs activités sous la marque RBC. La Banque Royale du Canada est la plus importante banque du Canada au chapitre de l'actif et de la capitalisation boursière et l'une des plus importantes banques à l'échelle mondiale au chapitre de la capitalisation boursière. Elle est l'une des principales sociétés de services financiers diversifiés en Amérique du Nord et offre, à l'échelle mondiale, des services bancaires aux particuliers et aux entreprises, des services de gestion de patrimoine, des services d'assurance, des services à la grande entreprise et de banque d'investissement et des services de traitement des opérations. Nous comptons environ 79 000 employés à plein temps et à temps partiel au service de plus de 18 millions de particuliers, d'entreprises, de clients du secteur public et de clients institutionnels au Canada, aux États-Unis et dans 56 autres pays. Pour de plus amples renseignements, visitez le site rbc.com.

Les marques de commerce utilisées dans le présent communiqué comprennent le symbole du LION et du GLOBE TERRESTRE, BANQUE ROYALE DU CANADA et RBC, lesquelles sont des marques de commerce de la Banque Royale du Canada utilisées par la Banque Royale du Canada ou par ses filiales sous licence.